

Confirmation de la baisse des contrats aidés en 2018 sans concertation : quelle alternative?

Malgré la demande du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (Mouves) et de nombreuses organisations représentatives de l'Economie Sociale et Solidaire de mettre en place une concertation sur les contrats aidés, le Premier Ministre a annoncé le financement de 200 000 contrats aidés pour 2018 dans le secteur non marchand contre 310 000 en 2017 et 460 000 en 2016.

Après la soudaine décision prise cet été de baisser le nombre de contrats aidés en 2017, le Mouves conteste à nouveau vivement la méthode utilisée, sans préparation ni concertation organisée.

Le Mouves réitère donc sa demande d'un moratoire sur cette question et d'une concertation nationale rapide avec le gouvernement pour une vraie réforme de fond, permettant aux structures d'utilité sociale de renforcer leur modèle de financement, et proposant une politique ambitieuse pour l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles.

Le Mouves est le premier réseau des entrepreneurs sociaux en France, ayant aussi l'ambition de devenir un grand mouvement citoyen pour l'entrepreneuriat social. Depuis sa création en 2010, il fédère et fait progresser les dirigeantes et dirigeants d'entreprises sociales et sensibilise aussi le grand public pour que, via le développement de l'entrepreneuriat social notre monde progresse vers plus de liberté, de justice sociale et de protection de notre environnement. www.mouves.org.

Contact médias : Caroline Neyron / Tél.: 01 40 38 67 55 / Mail : cneyron@mouves.org